

## Note de conjoncture n°2

### « Bilan 2020 et perspectives 2021 »

#### 1. En bref

##### 1.1. Les indicateurs de l'Insee :

- 📌 **Population** au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : **67 422 241**
- 📌 **Inflation** : En Février 2021, les prix à la consommation augmentent de **0,4%** sur un an
- 📌 **Chômage** : Au quatrième trimestre 2020, le taux de chômage se replie à nouveau, à **8,0%**
- 📌 **Croissance** : Le pouvoir d'achat du RDB des ménages progresse au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 (+1,5%) malgré le recul du PI (-1,4%)

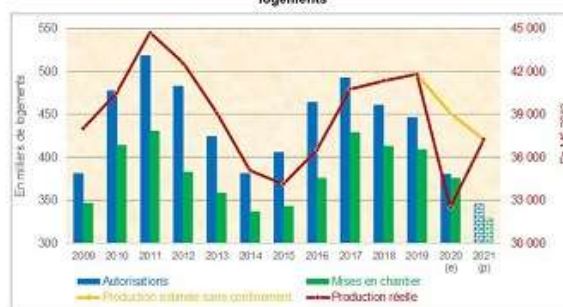
##### 1.2. Informations rapides de l'Insee :

- 📌 **Bâtiments** :
  - Au quatrième trimestre 2020, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments sont en légère hausse (**+0,2%**)
  - En février 2021, les entrepreneurs du bâtiment restent plutôt confiants sur leurs perspectives d'activité
- 📌 **Industrie** :
  - En janvier 2021, les prix de production de l'industrie française augmentent de **1,2%**
  - **En février 2021, le climat des affaires dans l'industrie poursuit doucement son rétablissement**
- 📌 **Matières premières** : En janvier 2021, le prix du pétrole continue d'augmenter

##### 1.3. Du côté de la FFB :

L'année 2020 se solde pour le bâtiment sur une chute historique d'activité, à -15,2 % hors effet prix. À noter que sans le confinement strict du printemps et l'arrêt massif des chantiers, le recul eût été limité à -4,6 %.

Graphique 3 – Autorisations, mises en chantier (en date réelle estimée) et production de logements



Source : FFB à partir de Ministère de la transition écologique (MTE) / Commissariat général au développement durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES). [SI@atep2](mailto:SI@atep2)

##### 1.4. Du côté de la CAPEB :

Après un premier semestre particulièrement difficile (- 12 % au 1T puis - 24 % au 2T), marqué par un confinement de près de deux mois, l'activité de l'artisanat du bâtiment a redémarré progressivement avec une hausse de + 0,5 % au 3T, puis s'est accélérée au 4T avec une croissance de 1,5 %. Ainsi l'activité 2020 est marquée par un recul de 9 %, moins important que ne laissait supposer le premier semestre.

## 2. Statistiques du Ministère de la Transition Ecologique

### 2.1. Permis de construire

	De janvier à décembre 2020
<b>Logements individuels purs autorisés</b>	<b>122 100 (-9,4%<sup>(1)</sup>)</b>
<b>Logements individuels groupés autorisés</b>	<b>41 900 (-11,8%<sup>(1)</sup>)</b>

<sup>(1)</sup> Douze derniers mois par rapport aux mêmes douze mois de l'année précédente

### 2.2. Mises en chantier

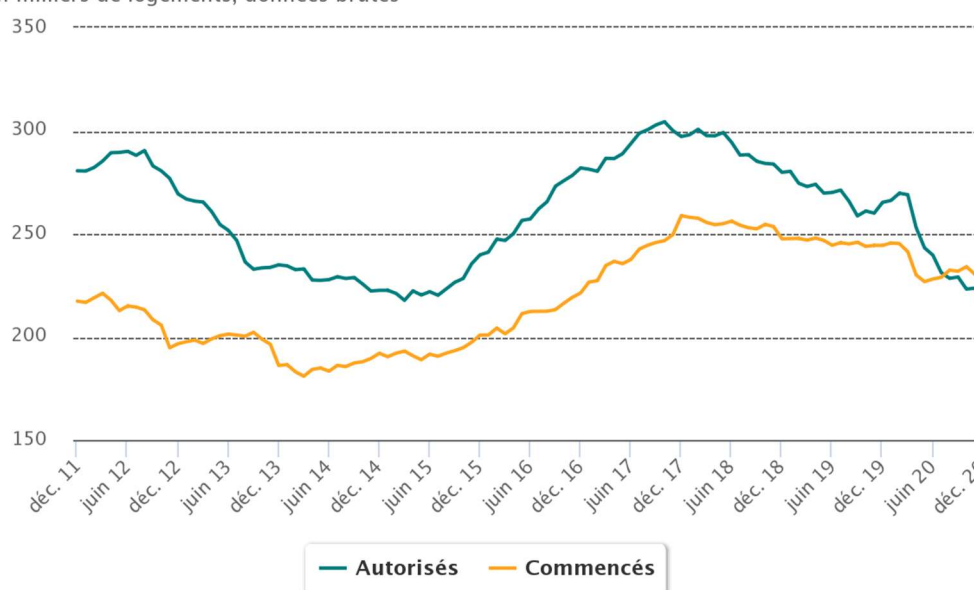
	De janvier à décembre 2020
<b>Logements individuels purs autorisés</b>	<b>110 700 (-7,2%<sup>(1)</sup>)</b>
<b>Logements individuels groupés autorisés</b>	<b>38 200 (-7,2%<sup>(1)</sup>)</b>

<sup>(1)</sup> Douze derniers mois par rapport aux mêmes douze mois de l'année précédente

### 2.3. Nombre de logements individuels cumulés sur 12 mois (en milliers de logement)

#### Nombre de logements collectifs (y compris en résidence) cumulés sur douze mois

En milliers de logements, données brutes



Au cours de l'année 2020, 381 600 logements ont été autorisés à la construction, soit 65 800 de moins qu'en 2019 (- 14,7 %). Dans le même temps, on estime que 376 700 logements ont été mis en chantier, soit 28 200 de moins (- 6,9 %) que pendant l'année 2019.

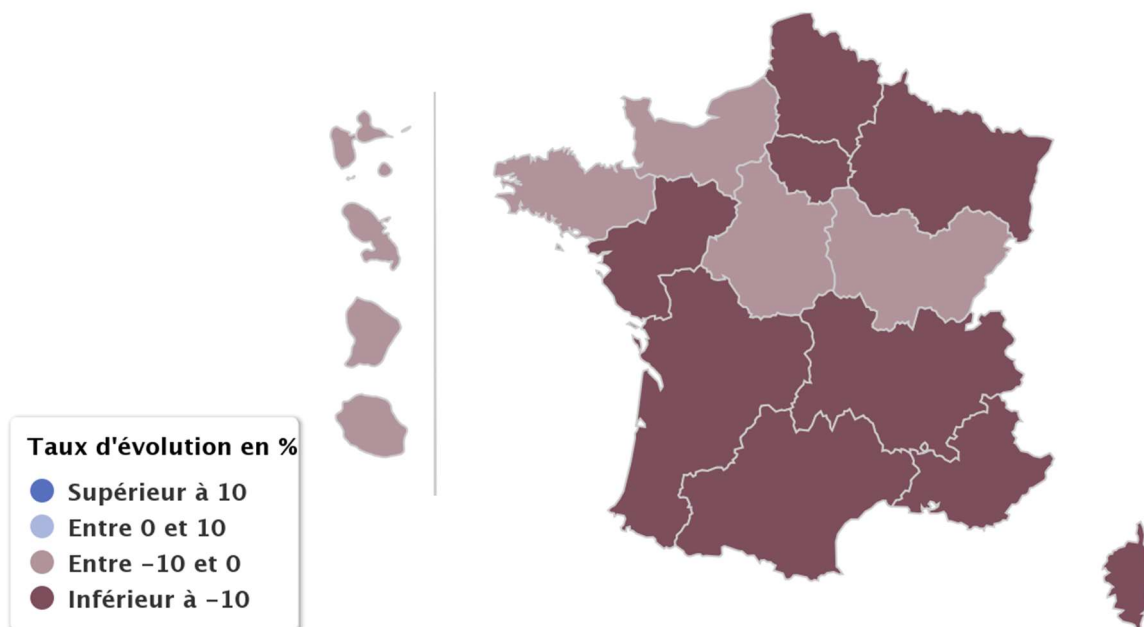
Dans l'individuel, en 2020, les autorisations ont diminué de 18 200 logements (- 10,0 %) par rapport à 2019. Les logements individuels groupés (- 11,8 %) ont un peu plus décliné que les logements individuels purs (- 9,4 %).

Toujours en 2020, les ouvertures de chantier de logements individuels sont estimées en baisse de 11 600 unités (- 7,2 %). Les logements individuels purs et les logements individuels groupés auraient reculé dans les mêmes proportions (- 7,2 %).

2.4. Logements par région (données brutes)

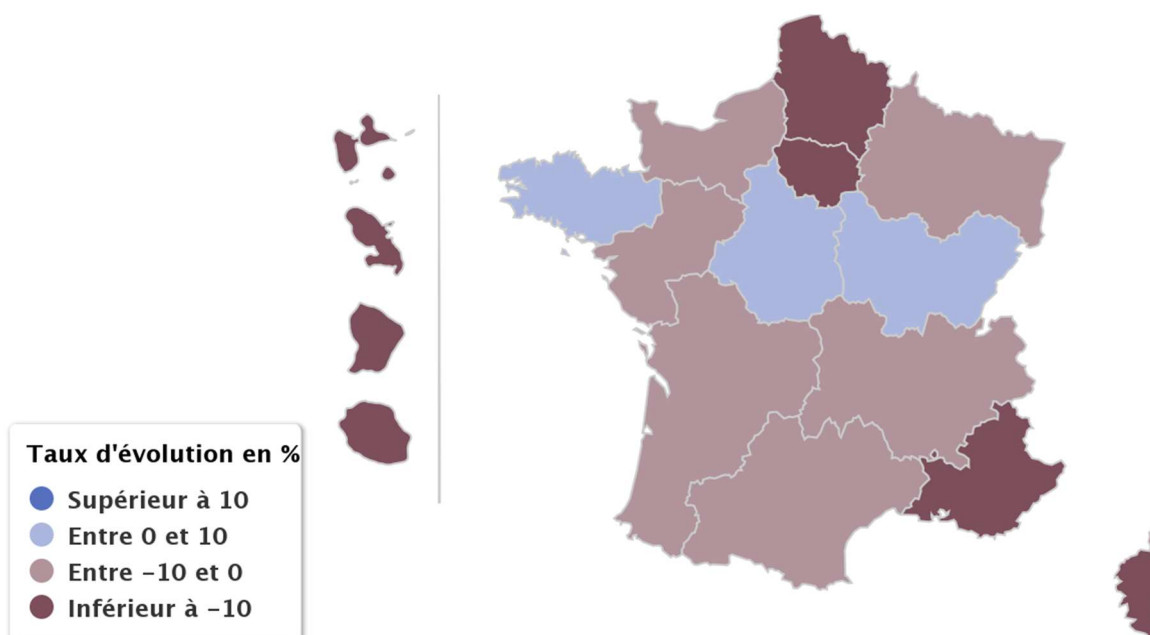
### Logements autorisés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



### Logements commencés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



### 3. Perspectives 2021

Compte tenu du point très bas de 2020, l'année 2021 affichera un rebond d'activité de 11,3 % en volume, qui ne compensera toutefois pas la chute initiale, le niveau 2021 ressortant inférieur de 5,6 % à celui de 2019 (-8 milliards d'euros constants).

Le logement neuf et le non résidentiel neuf progresseront respectivement de 14,6 % et 11,6 %, mais se liront en retrait de 10,9 % et 13,8 % par rapport à 2019. Il faut y voir les conséquences des fortes baisses relevées depuis 2020 sur les mises en chantier et les permis. Ainsi, seuls 328 000 logements sortiront de terre en 2021, contre près de 410 000 unités en 2019. Les logements autorisés reculeront de 9,1 % sur un an, et même de 22,6 % par rapport à 2019. Quant au non résidentiel hors agricole, les surfaces commencées s'établiront à 16,8 millions de m<sup>2</sup>, contre 23,6 en moyenne sur longue période, et les surfaces autorisées se replieront de 3,7 % sur un an, de 22,6 % sur deux ans. La baisse de la demande, conséquence de la crise sanitaire, ainsi que de nouveaux surcoûts relatifs à la vague de nouvelles règles et normes s'imposant en 2021 expliquent ces mauvais chiffres. Seule l'amélioration-entretien, grâce aux 3,5 milliards d'euros d'aides publiques prévues par « France relance » sur le segment de la rénovation énergétique, retrouvera son niveau de 2019.

L'emploi se repliera de 4,1 %, soit 50 000 postes perdus, salariés et intérimaires en équivalent-emplois à temps plein compris.

Pour enrayer cette chute et éviter qu'elle se prolonge en 2022, la FFB propose trois mesures d'effet rapide. La première, en faveur des primo-accédants, correspond à un crédit d'impôt de 40 % sur les annuités d'emprunt pendant cinq ans. La seconde vise à accompagner la mise en place de la RE2020 en portant le crédit d'impôt précédent à 50 %. Enfin, toujours pour absorber tout ou partie des surcoûts liés à la RE2020, la FFB propose de majorer de moitié la réduction d'impôt en « Pinel ».

*Source : FFB, Bilan 2020 et prévisions 2021*

#### **L'activité de l'artisanat du bâtiment estimée entre 5 et 6%**

L'année 2021 pourrait enregistrer une croissance entre 5 et 6 % dans l'artisanat du bâtiment qui s'apparente plus à un rebond technique qu'à une véritable reprise de l'économie d'avant la crise du COVID 19. En effet, le contexte économique étant tout à fait atypique, il est retenu ici des hypothèses de croissance et non pas la formulation de prévisions, comme habituellement.

#### **L'emploi dans l'artisanat du bâtiment : Les intentions d'embauches dans l'artisanat du bâtiment**

En janvier 2021, le nombre d'entreprises souhaitant embaucher est supérieur au nombre d'entreprises envisageant de licencier ou de ne pas renouveler des contrats. 91 % des entreprises prévoient de maintenir l'emploi à son niveau actuel au premier semestre 2021 (contre 88 % au premier semestre 2020).

6 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre 7 % un an auparavant). Ces intentions d'embauche concernent aussi bien des remplacements (départ en retraite, CDD...) qu'un surcroît d'activité. 3 % des chefs d'entreprise envisagent de licencier ou de ne pas renouveler les contrats au premier semestre 2021.

Ces chiffres laissent envisager la possible création de 5 000 emplois en 2021.

*Source : CAPEB, Conjoncture 4<sup>e</sup> trimestre 2020*

**Une reconfiguration profonde des parts de marché entre régions est enclenchée.** L'amplitude des vagues pandémiques, la vitesse de mise en œuvre de la stratégie vaccinale et la vigueur des politiques sanitaires et économiques sont lourdes de conséquences. **Les vainqueurs semblent désignés : la Chine, les pays d'Asie et les États-Unis.** Mais leur rôle de locomotive sera contrarié par l'impact de cette reprise sur les cours des matières premières, l'inflation, les taux d'intérêt ou les taux de change au détriment des régions retardataires. De ce fait, on ne peut guère attendre une synchronisation de la croissance mondiale en 2021, ce qui aurait eu un impact amplificateur sur le rebond économique.

### **Le bâtiment résiste bien à la crise, mais les TP restent déprimés**

Le rebond de l'activité dans la construction a été très rapide, avec un quasi-retour à la normale dès l'été. Dans le neuf, les carnets de commandes étaient pleins avant le confinement, permettant une reprise des travaux d'autant plus rapide que les promoteurs cherchent à limiter les retards de livraisons (et donc le paiement de pénalités). En parallèle, le segment de la rénovation a très bien résisté lui aussi, porté par les travaux de rénovation énergétique et par un marché immobilier resté à très haut niveau (environ 990 000 transactions dans l'ancien en 2020 qui impliquent souvent des travaux de rénovation). Si les perspectives restent bonnes dans la rénovation, la situation est plus compliquée dans le neuf et surtout les travaux publics. Dans l'immobilier de logement, des risques pèsent sur la demande (hausse du chômage), tandis que les professionnels se plaignent des hausses des prix qui freineront le marché, avec à la fois les surcoûts liés aux mesures sanitaires et l'entrée en vigueur à venir de la RE 2020. Dans l'immobilier de bureaux, les perspectives d'activité sont nettement dégradées avec une demande en chute sous le double impact de la crise économique et des incertitudes soulevées par l'essor du télétravail.

Globalement, les entrepreneurs du bâtiment estiment cependant qu'à effectifs constants leur carnet de commandes assure 7,9 mois de travail, une durée qui demeure nettement au-dessus de la moyenne de longue période (5,8 mois).

### **Bâtiment : un rebond rapide, des assurances dans la rénovation mais des craintes dans le neuf**

Le BTP a fait partie des secteurs les plus touchés par le confinement entre mars et mai, mais aussi de ceux qui ont le plus vite récupéré. Alors que l'activité se situait, fin avril, à 58% du niveau normal, elle était revenue à la normale à la fin de l'été. Les entreprises de construction ont pu compter sur leurs chantiers en cours et des carnets de commandes chargés. Elles se sont organisées pour fonctionner avec les nouvelles contraintes sanitaires, au prix d'une baisse de productivité et de surcoûts. Malgré tout, le trou d'air enregistré entre mars et juin, ainsi que les conséquences du 2e confinement auront eu un impact significatif en année pleine sur le chiffre d'affaires, estimé en chute de 7% (en valeur). Sauf nouvel épisode exceptionnel, le fonctionnement en année pleine en 2021 permettra un rebond technique du chiffre d'affaires. Les premiers impacts du Plan de relance, qui flèche près de 30 Md€ de dépenses publiques dans le BTP (ferroviaire, santé, rénovation thermique, etc.), devraient notamment apporter un soutien aux acteurs de la filière. La conjoncture restera toutefois dégradée à plusieurs niveaux. Le logement neuf apparaîtra particulièrement affecté. Le plongeon des permis de construire en 2020, en raison d'une instruction ralentie et de l'impact défavorable des élections municipales sur lesancements de projets, conduira à une baisse d'activité dans le résidentiel, y compris dans le logement social. Dans le tertiaire, les segments des bureaux et des commerces sont mal-en-point. Les collectivités locales alertent quant à elles sur une baisse de 20% leur capacité d'autofinancement, ce qui pénalisera leurs investissements et la demande adressée aux entreprises de travaux publics. Au final, le chiffre d'affaires devrait augmenter de près de 8%, permettant juste de retrouver le niveau d'activité d'avant crise.

Source : Xerfi Prévisis « Conjoncture et prévisions pour l'entreprise face à la crise », n°260 – Février 2021